

Rahmato, D., *Agrarian Reform in Ethiopia*. Uppsala, Scandinavia Institute of African Studies, 1984, 105 p.

Michel Houdjahoué

Volume 17, numéro 2, 1986

Les Amériques latines dans le système mondial 1954-1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702031ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702031ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Houdjahoué, M. (1986). Compte rendu de [Rahmato, D., *Agrarian Reform in Ethiopia*. Uppsala, Scandinavia Institute of African Studies, 1984, 105 p.] *Études internationales*, 17(2), 477–479. <https://doi.org/10.7202/702031ar>

du nouveau venu à s'ajuster à son nouvel environnement.

Afin de survivre, beaucoup dépendent de la générosité des parents ou d'amis qui leur permettent de faire la transition durant leur période de chômage. Car un nombre important réussit à amasser quelques revenus grâce aux emplois temporaires qu'ils finissent par trouver.

Il ressort aussi de ces entrevues que ces jeunes sont évidemment loin de réaliser leurs aspirations. Faute d'emploi et de revenu décent, ils ne peuvent réaliser leurs aspirations ou leurs ambitions. Ce qui les fait parfois recourir à des activités plus répréhensibles et lourdes de conséquences et même jusqu'à perpétrer des actes criminels.

L'auteur au chapitre 5 décrit quelques-unes de ces activités qui sont typiques de ces jeunes chômeurs comme celles des "pick-pocket", les vols dans les aéroports et les assauts sur les personnes seules quittant les bars à la fermeture.

Que doit-on conclure de ce chômage urbain? L'auteur en conclut que malgré toute l'importance que les gouvernements ont mis sur le développement rural – du moins dans les discours publics – cela n'a pas encore réussi à rendre les milieux ruraux aussi attrayants pour les jeunes que les centres urbains. Tout particulièrement les jeunes ruraux, qui dans leur milieu n'ont aucun titre de propriété ou autre occupation qui pourrait les aider à gagner leur subsistance, sont fortement motivés à émigrer vers les grands centres urbains.

En somme, c'est un meilleur développement des milieux ruraux qui pourraient aider à ralentir ce chômage urbain grandissant.

Martin E. PERRON

*Conseil de la radiodiffusion et
des télécommunications canadiennes, Ottawa*

RAHMATO, D., *Agrarian Reform in Ethiopia*. Uppsala, Scandinavian Institute of African Studies, 1984, 105 p.

La question de réforme agraire en Éthiopie est d'actualité. Il est donc heureux qu'on ait affaire à un ouvrage récent sur le sujet et qui soit écrit par un universitaire de « l'intérieur ». L'auteur, D. Rahmato est un chercheur de l'Institut de recherche en développement de l'Université d'Addis-Abéba en Éthiopie.

En 102 pages subdivisées en cinq chapitres, l'auteur aborde successivement le système agraire sous l'ancien régime, les caractéristiques et les divers autres intervenants de la réforme actuelle.

Au chapitre premier, il affirme que la réforme agraire en Éthiopie peut être considérée comme l'une des mesures politiques et sociale les plus radicales du gouvernement militaire. Insistant sur le fait qu'il ne livre pas ici une réflexion sur l'ensemble de la réforme, il en énumère les aspects qui constituent l'objet de son ouvrage et qui sont entre autres, les structures agraires sous l'ancien régime, les textes législatifs, la distribution des terres et certains résultats de cette réforme inspirée de l'idéologie marxiste classique.

Les données de l'étude ont été collectées dans quatre *woredas* ou sous-districts dans les trois plus grandes régions agricoles du pays. Elles sont spécifiques par leurs expériences culturelles, leurs caractéristiques démographiques et leurs pratiques agricoles. De plus, chaque *woreda* constitue une aire socio-culturelle plus ou moins distincte avec son histoire et son économie. Une fois ces précisions données, l'auteur situe les *woredas* en Éthiopie, les décrit et fournit les autres caractéristiques de leurs spécificités du point de vue démographique, économique et culturel.

L'auteur décrit dans le chapitre suivant le système agraire sous l'ancien régime qu'il répartit en quatre grandes catégories. Abordant ensuite l'organisation de la production rurale, il affirme que ceux qui cultivaient la terre n'en étaient pas les propriétaires et n'en tiraient pas toujours les usufruits. Ils étaient

plutôt dans un très grand état de pauvreté. En ce qui concerne les cultures pratiquées, il s'agissait surtout de céréales et de tubercules qui nécessitent peu de soins. Quant aux classes sociales sous l'ancien régime, l'auteur insiste ici sur certaines faiblesses des études précédentes qui sous-analisaient les catégories sociales, et créaient ainsi une certaine confusion sur les données quantitatives et qualitatives (p. 34). Ainsi par exemple, selon l'auteur, entre les grands domaines féodaux et les paysans sans terre, il existe divers échelons dans les classes rurales et à chaque échelon existent des intervenants, peut-être sans grand pouvoir économique, mais importants dans le rouage de la stratification.

Au chapitre trois, il est question de la réforme proprement dite. Tout d'abord au niveau de la législation, l'auteur indique les grandes lignes des proclamations de 1975 à 1982 :

La proclamation No. 31 de 1975 reste la déclaration centrale sur laquelle reposent toutes les législations de la réforme agraire éthiopienne. Cette proclamation visait de nouveaux objectifs en développement de façon générale, et en développement rural de façon particulière. Sur ce point, l'objectif visé est de rendre les petits propriétaires la force principale du développement rural en Éthiopie en les regroupant dans des associations qui élimineraient la propriété privée des terres.

Passant en revue les principaux articles de cette réforme, l'auteur indique que les textes législatifs interdisent la propriété privée, le transfert ou le morcellement des terres par la vente et le métayage. Ils régulent la superficie des terres, instaurent et organisent les fermes d'État, les associations coopératives (structures et nombre de personnes). Mais le point central de la réforme agraire demeure le processus de la distribution des terres. L'auteur insiste ici surtout sur les mesures relatives à la distribution qui débutèrent par l'organisation des paysans en associations. Chaque association est assignée à une parcelle déterminée et ne peut changer de lieu sans autorisation. Elle ne peut ni la vendre ni la transférer; et les membres d'une association ne peuvent la quitter sans autorisation.

Le processus de distribution des terres n'a pas été satisfaisant pour l'ensemble. On lui reproche entre autres, son manque de "fair play" envers certaines catégories de paysans et son favoritisme envers d'autres catégories. En ce qui concerne la distribution des terres, les conditions d'éligibilité sont aussi bien définies. Ne pouvait être éligible qu'un résident permanent et enregistré dans une association: soit le chef de famille ou une famille entière. Des enregistrements basés sur la communauté rurale, la race et le sexe ont quelque peu compliqué les problèmes d'éligibilité.

Au sujet des résultats de la distribution des terres, l'auteur met l'accent sur les bénéficiaires et les différenciations rurales. En ce qui concerne les bénéficiaires, il affirme que ces changements sont intervenus dans la structure des classes. Il y a eu des perdants et des gagnants. Les perdants furent les grands propriétaires qui virent leurs terres confisquées. Les bénéficiaires ont été les paysans sans terre, les anciens fermiers et les « serfs ».

La réforme visait aussi à mettre en place une technologie agricole pour l'agriculture éthiopienne afin d'accroître la production. Cette politique mit l'accent sur l'achat de nouveaux matériels, la mise en place d'un système de crédit agricole et de nouveaux services connexes à l'utilisation des fertilisants. Ici aussi, on a affaire à divers autres problèmes dus à la précipitation avec laquelle fut instaurée cette réforme, dont entre autres, le taux d'analphabétisme très élevé dans le monde rural, l'obligation de se retrouver en association coopérative contre son gré...

Les associations coopératives sont considérées comme des éléments mobilisateurs de la population dans le but de revitaliser le monde rural. C'est du moins ce que pensait le gouvernement en inaugurant sa réforme. Leurs administrations et leurs gestions devaient constituer un lieu pour centraliser un certain nombre de services administratifs et publics, comme la collecte des taxes et des impôts. Évoquant ensuite la structure et le leadership des associations, l'auteur nous en décrit la structure nationale dont le sommet est le *Aepa* et la base est le *Kebbelle PAs*. Entre ces deux pôles se retrouvent les *Provincial PAs*, le

Awraja PAs et le *Woreda PAs*. L'auteur décrit ici très bien les relations verticales et horizontales, la coordination des activités rurales, politiques, économiques, idéologiques et aussi les conflits entre les *PAs* et leurs environnements.

La dernière partie du livre est consacrée à la philosophie de cette réforme agraire éthiopienne basée sur les idées socialistes. Cette démarche semble, selon l'auteur, avoir soulevé plus de problèmes qu'elle en a réglé. La collectivisation de l'agriculture n'a pas réglé le problème de la révolution agraire éthiopienne. C'est d'ailleurs ce qui a amené l'auteur à comparer les théories de Marx et de Engels en la matière et les problèmes concrets auxquels Lénine faisait face en tant que dirigeant d'État et de révolution. L'auteur en vient à conclure que l'une des plus importantes constatations de cette réforme est d'avoir réussi, tant bien que mal, à créer un certain nouvel ordre dans le paysage agraire éthiopien.

Le livre de Dessalegn Rahmato sur la réforme agraire en Éthiopie n'est pas forcément le meilleur sur la question, mais il a le grand mérite de rassembler en 105 pages toutes les grandes lignes de cette réforme.

Michel HOUNDJAHOUÉ

École Nationale d'Administration
Cotonou, Bénin

ASIE ORIENTALE

BILLETER, Jean-François, ÉTIENNE, Gilbert et MAURER, Jean-Luc. *Sociétés asiatiques: mutations et continuités. Chine, Inde, Indonésie*. Paris, P.U.F., 1985, 112 p.

Avec les années 50, la Chine, l'Inde et l'Indonésie se sont lancées dans une vaste entreprise de développement. Après trois décennies, est-il possible de faire le point, de répondre, entre autres, à la difficile question suivante: dans l'évolution historique récente de ces trois pays, y a-t-il eu ou pas rupture avec le passé? Telle est la grande interroga-

tion à laquelle trois spécialistes: Jean-François Billeter pour la Chine, Gilbert Étienne pour l'Inde et Jean-Luc Maurer pour l'Indonésie, essaient de répondre dans quelque cent pages de textes qui groupent leurs trois analyses. Pas facile de relever pareil défi, surtout pour la Chine. Jean-François Billeter le démontre bien en ouvrant son texte sur la grande interrogation où se trouve le pays de Deng Xiaoping après la Révolution culturelle: « cette grande crise », écrit-il, qui a laissé tant de blessures et qui fait que, même aujourd'hui, les conditions sont loin d'être mûres pour se lancer dans un grand bond nouveau et mieux calibré, plus serein de l'avenir.

Les obstacles apportés par les mutations récentes ne manquent pas. Mentionnons la lourdeur de l'appareil bureaucratique; le grand vide laissé par l'échec de l'idéologie révolutionnaire; le carcan marxiste toujours paralysant; l'incertaine, voire l'impossible solution d'un retour aux valeurs passées du fait que les cadres, ayant coupé toute racine, sont incapables d'y puiser une pensée renouvelée, du fait aussi que les livres et les interlocuteurs compétents sont de plus en plus rares; la récente et draconienne politique des naissances, qui risque de faire éclater la famille traditionnelle bien plus encore que n'avait pu le faire la loi sur le mariage des années 50. Malgré tout cela, l'auteur de l'analyse reconnaît la continuité bien vivante dans la maintenance des traditions familiales, du taoïsme, du *dingti* (transmission de l'emploi du père au fils), du retour aux structures administratives anciennes une fois l'organisation des communes démantelée. Il y a donc, malgré tout, beaucoup de la Chine traditionnelle dans la Chine nouvelle.

C'est à la même constatation qu'en arrive Gilbert Étienne quand il se penche sur l'évolution récente de l'Inde. Malgré les politiques modernes de contraception, l'évolution de l'économie industrielle, le développement rural, le maniement du système parlementaire, l'Inde traditionnelle persiste. Depuis les Mongols, on le voit bien dans la maintenance d'un appareil administratif efficace, dans le grand jeu démocratique ajusté à l'existence des castes, dans la persistance de la religion, dans la marche calme et lente de l'Inde de toujours.